



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Montreuil, le 22 février 2010

Aux syndicats et sections,  
Aux unions fédérales,

### **IL FAUT MAINTENIR LA PRESSION !**

Le boycott des réunions locales et nationales de «concertation» depuis le 15 décembre 2009 a mis la pression sur l'administration.

Cela a pesé dans la construction de la journée de grève et d'actions Fonction Publique du 21 janvier 2010. Le cabinet du ministre a été dans l'obligation de réagir aux revendications exprimées par les organisations syndicales.

Cette démarche a notamment permis de rouvrir les discussions sur l'ARTT, sur le cadrage national DIR et a conduit à réexaminer les modalités et le contenu du dialogue social.

Mais l'administration n'a toujours pas répondu à de nombreuses revendications notamment catégorielles et continue dans sa logique de baisse d'effectifs, de restructurations et de réorganisations répondant aux exigences de la RGPP.

La CGT appelle à maintenir la pression pour peser sur les discussions qui vont reprendre. Elle invite toutes les composantes à se saisir de la motion ci-jointe en l'adressant aux directeurs des services ministériels et interministériels, au ministre d'Etat, au secrétaire général et à la directrice des ressources humaines.

La Fédération nationale CGT équipement-environnement proposera prochainement une réunion intersyndicale aux autres fédérations sur la base de cette motion.

En ce moment même des mobilisations sont en cours dans de nombreux services. Les actions se succèdent depuis la mi-janvier dans les établissements publics du secteur environnement notamment pour la reconnaissance des missions et des moyens pour les assurer. Les OPA maintiennent la pression pour obtenir des garanties dans le cadre du transfert des Parcs. Dans les DIR, les actions s'enchaînent depuis le 21 janvier contre la casse des services et pour de bonnes conditions de travail.

Le secteur Mer sera en grève le 23 février contre le démentèlement de l'administration maritime et de ses missions de service public. A la DGAC, un mouvement de grève est lancé du 23 au 26 février contre les fusions de prestataires de contrôle.

**Il est important de maintenir le rapport de force et d'inscrire la mobilisation dans la durée en ayant pour perspective la journée d'action interprofessionnelle du 23 mars 2010.**